

Intitulé de l'UE	Introduction à l'intervention pédagogique
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier en enseignement section 3 MATH - BA1

Responsable(s)	Heures	Période
Sophie Normand	50	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Introduction à l'intervention pédagogique	50h	Sophie Normand

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Introduction à l'intervention pédagogique : 30h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Introduction à l'intervention pédagogique : Français

Connaissances et compétences préalables
Aucune

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES Cette UE contribue au développement des compétences suivantes • Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel ◦ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ◦ Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ◦ Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de : s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ◦ Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de : faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection • Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive ◦ Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ◦ Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ◦ Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels
--

- scolaires et d'autres outils pédagogiques
- Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages
- Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique
- Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues
- les compétences du praticien réflexif
 - Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.
- 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.
- 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Définir, expliquer et exemplifier les concepts principaux de l'intervention pédagogique
- Analyser et critiquer une situation pédagogique en utilisant les concepts principaux de l'intervention pédagogique
- Proposer des pratiques pédagogiques respectueuses des besoins des élèves tant en termes d'organisation physique qu'en termes de relation pédagogique et d'apprentissage efficient en référence au cadre légal.

Contenu de l'AA Introduction à l'intervention pédagogique

L'observation de pratiques d'enseignement-apprentissage dans tous ses aspects (les gestes professionnels, les approches pédagogiques, la gestion de groupes, ...)

La construction, la planification et la mise en oeuvre d'une situation d'enseignement-apprentissage dans ses aspects légaux et pédagogiques (maîtrise des textes légaux en ce compris les domaines du tronc commun et les visées transversales, rédaction d'objectifs, l'apprentissage par compétence, donner du sens, le transfert, les feedbacks, la vérification de la compréhension, climat de classe, ...)

Analyse de situations d'enseignement-apprentissage

Méthodes d'enseignement

Introduction à l'intervention pédagogique : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Supports

Introduction à l'intervention pédagogique : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Introduction à l'intervention pédagogique

HOUDE, O. (2018). L'école du cerveau: De Montessori, Freinet et Piaget aux sciences cognitives. Paris : Mardaga.

TRICOT, A. (2017). L'innovation pédagogique, Mythes et réalités. Paris : Retz.

HATTIE, J. & YATES, G. (2020). L'apprentissage visible: ce que la science sait de l'apprentissage. Paris : Editions l'instant présent.

Code de l'enseignement.

Référentiels

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Introduction à l'intervention pédagogique : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Introduction à l'intervention pédagogique :	
Examens écrits 60% Q1 - 40% Q2	

Année académique : **2023 - 2024**